

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2017

Étaient présents : TOUS LES CONSEILLERS EN EXERCICE

Secrétaire de séance : Monsieur GUERITTEE Patrick.

Avant l'ouverture de la séance, le conseil a écouté les délégués des parents d'élèves concernant la suppression possible d'un poste d'enseignant. Après avoir entendu leurs arguments, M le Maire répond : cette question n'étant pas à l'ordre du jour, il propose le débat en fin de séance.

Suppression de poste : après discussion, le conseil décide de soutenir les revendications des parents d'élèves.

M le Maire demande s'il y a des observations du précédent conseil :

Mme DUBIEF Martine fait part des remarques faites par mail, M le Maire lui répond que ses remarques seront traitées au cours du conseil. N'ayant pas d'autres remarques, le conseil du 23/02/17 est adopté.

*compte administratif 2016 : M CATINOT, 1^{er} adjoint présente le compte administratif :

Résultat de fonctionnement au 31/12/2016 : 316 520,20€.

Résultat de la section d'investissement au 31/12/2016 : 3 051,39€

Résultat définitif 2016 : 319 571,59€

Après lecture de ces éléments faite par M CATINOT, M le Maire se retire afin que le conseil délibère.

Adopté à l'unanimité.

*M le Maire fait lecture du compte de gestion 2016 dressé par Mme la Trésorière, les résultats sont ceux du compte administratif.

Adopté à l'unanimité.

*Affectation des résultats 2016 : le besoin de financement s'élève à 45 962,15€, seront portés au compte 1068 (recettes d'investissement) sur le budget 2017.

Cette somme correspond à la différence entre le solde d'exécution et les restes à réaliser 2016.

*Vote des taxes : M le Maire propose au conseil le taux de 1% d'augmentation pour 2017. Après discussion et vote : 7 pour et 7 contre et 3 abstentions, le vote du Maire est prépondérant en cas d'égalité. Les taux sont votés à + 1% soit :

Taxe d'habitation :	2016 : 6,74%
	2017 : 6,81%
Taxe foncière :	2016 : 15,70%
	2017 : 15,86%
Taxe foncière non bâti :	2016 : 34,94%
	2017 : 35,28%

Recettes 2016 : 326 414€ - 2017 : 330 447€ soit une recette de + 4033€

*Budget primitif :

Après réunions des diverses commissions, le budget s'établi a :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 050 950,25	771 776,65
Recettes	1 050 950,25	771 776,65

*Vote élection présidentielle :

Election du bureau :

Président : LHUISSIER Louis, Maire

Suppléant : CATINOT Patrick, 1^{er} adjoint

1^{er} assesseur : AMIOT Guy, 3^{ème} adjoint

2^{ème} assesseur : FLAGEOLET Johan, conseiller

Secrétaire : LABRUERE Emilie

Puis les tours de vote sont établis.

*Le bail de chasse est à renouveler au 1^{er} avril 2017. M le Maire propose la somme de 300€ annuel, le conseil vote à l'unanimité.

*Statuts du SICECO : après explications du Maire, le conseil vote à l'unanimité les nouveaux statuts.

*Rapport d'activité 2014 du syndicat des eaux

Après avoir entendu les explications de M CATINOT, 1^{er} adjoint et vice-président du syndicat, le conseil vote à l'unanimité.

*Indemnités élus

Le décret n°2017-85 du 26/01/2017 revalorise les indices, après avoir délibéré, le conseil vote les nouveaux taux : 3 votes contre et 1 abstention, adopté à la majorité.

*Convention NAP

SEURRE accueil des enfants de LOSNE en classe de CLIS. Les enfants scolarisés en CLIS ne répondent pas au régime dérogatoire. Le cout est de 220€ trimestre. Le conseil vote à l'unanimité

*Tirage des jurés d'assises

M le Maire procède au tirage : Mme GRUSELLE Amélie, Mme NIQUET Geneviève née BOISSARD, Mme MERLE Emilie, Mme NIQUET Sylvette née PETITGUYOT, Mme MIELLE Sandra, Mme CURE Annie née BONTEMPS

*CPI de LOSNE

M le Maire fait lecture d'un courrier de M FLAGEOLET Johan, demandant la double affectation soit LOSNE et SAINT-JEAN-DE-LOSNE. Après discussion, le conseil émet un avis favorable.

*M le Maire informe le conseil de l'ouverture d'une enquête publique concernant des travaux sollicités par le syndicat de l'Auxon. Cette enquête se déroulera du 03 au 20 avril 2017, un enquêteur sera en mairie de LOSNE le 03/04/2017 de 15h à 17h et le 12/04/2017 de 9h à 11h.

Questions diverses :

*M le Maire propose la création d'une commission baux ruraux, M CATINOT Patrick, M GUERITTEE Patrick, Mesdames BREBANT Laurence, DONIUS Bernadette et DUBIEF Martine se proposent de composer cette commission. Le conseil est d'accord.

*M le Maire fait lecture d'un courrier concernant le zonage de parcelles. Après discussion, une réponse sera faite par courrier.

*Un droit de préemption est parvenu en mairie concernant la vente de biens Consors Mairot. Le conseil après discussion et vote émet un avis défavorable à cette préemption par 13 voix contre et 4 abstentions.

Rédigé par M le Maire

Séance levée à 23H44

Le Maire

L.LHUISSIER